|  |
| --- |
| **POSTE : Infirmier Diplômé d’Etat (H/F)** |

**Présentation de l’entreprise**

|  |
| --- |
| Les Cités Cantaliennes de l’Automne, association loi 1901, à but non lucratif, gèrent 12 EHPAD situés dans le département du Cantal, Auvergne. Forte de ses 817 lits et près de 530 salariés, l’association est la plus importante dans le département du Cantal en matière de prise en charge des personnes âgées en établissement. |

**Intitulé du poste**

|  |
| --- |
| **IDE (H/F) en EHPAD** |

**Résumé du poste**

|  |
| --- |
| L’infirmier(e) assure la prise en soins globale de la personne âgée dans le respect :   * des articles R4311-1 à R4311-15 du Code de la Santé Publique relatifs aux actes professionnels, * du Code de déontologie des infirmiers (décret N° 2016-1605 du 25 novembre 2016) |

**Position hiérarchique**

|  |
| --- |
| Placé sous l’autorité hiérarchique de l’IDEC et sous la responsabilité technique du médecin coordonnateur |

**Missions du poste**

|  |
| --- |
| **Responsabilités**  Assurer la surveillance de l’état de santé des résidents  Encadrer les soins  Accompagner et former l’équipe soignante  Assurer la continuité de service et la sécurité des résidents  **Missions**  Les missions de l’IDE s’articulent autour de 4 pôles :   * Evaluation de l’état de santé de la personne âgée et analyse des situations des soins * Elaboration des projets de soins individualisés * Planification, réalisation et évaluation des soins * Mise en œuvre des traitements   **Activités**  Par rapport aux résidents et aux familles   * Soins de confort et de bien-être, toilettes évaluatives en collaboration avec les AS et les AMP * Soins et activités à visée préventive, diagnostique et thérapeutique * Sécurisation du circuit du médicament en lien avec le médecin coordonnateur. * Coordination et organisation des activités et des soins * Animation et gestion des transmissions * Vérification de la traçabilité des soins * Gestion, en collaboration avec l’équipe soignante, et sous la responsabilité du médecin coordonnateur, des dossiers de soins individuels, * Participation à l’élaboration en équipe pluridisciplinaire du projet personnalisé * Information du résident sur son état de santé * Information de l’entourage selon les consignes données par le résident   Par rapport aux équipes   * Accompagnement de l’équipe avec laquelle il (elle) travaille et participation à l’organisation du travail. * Participation à l’élaboration des protocoles et suivi de leur application. * Participation aux évaluations des pratiques professionnelles, avec le médecin coordonnateur, l’IDEC et si nécessaire le psychologue, * Participation à la formation des équipes * Participation à la gestion des absences des salariés dans le respect des consignes données   Autres activités :   * Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits * Participation à la formation et à l’information des nouveaux personnels et des stagiaires * Peut être amenée à assurer des astreintes de nuit et à participer à la gestion des plannings * Veille professionnelle   La liste des activités n’est pas exhaustive. |

**Profil**

|  |
| --- |
| **Diplôme requis :**  Diplôme d’Etat Infirmier  **Compétences attendues :**  **Savoir (connaissances) :**  Connaissance des actes techniques spécifiques.  Connaissance des règles d’hygiène, d’asepsie et de sécurité.  Connaissance des pathologies du vieillissement  Connaissance de la démarche qualité et de la démarche projet.  Connaissance de l’établissement et de son organisation  **Compétences comportementales (savoir-être) :**  Sens de l’écoute,  Aptitude relationnelle  Discrétion /Confidentialité.  Adaptabilité et disponibilité.  Maîtrise de soi et équilibre émotionnel.   * **Compétences opérationnelles (savoir-faire)**   Sens de l’urgence et des responsabilités / Grande réactivité.  Sens de l’initiative  Vigilance  Rigueur et sens de l’organisation.  Aptitude à travailler en équipe  Aptitude à accompagner et coordonner une équipe.   * **Compétences numériques :**   Maitrise du logiciel de soin |

**Degré autonomie**

|  |
| --- |
| Autonomie dans l’adaptation de l’organisation des soins et activités au quotidien dans le respect des consignes de l’IDEC  Autonomie dans le cadre de son rôle propre |

**Relations fonctionnelles**

|  |
| --- |
| **Interne**  Principalement, AS et AMP pour le suivi de la qualité des soins prodigués aux résidents.  De façon générale, ensemble du personnel  **Externe**  Relation avec l’entourage des résidents (famille, représentant légal, …)  Collaboration avec intervenants extérieurs : médecins libéraux, psychologue, kiné, ergothérapeute, diététicienne, …  Collaboration avec les établissements sanitaires et médico-sociaux |

**Moyens techniques**

|  |
| --- |
| Outils informatiques et de communication (appel malade, téléphonie, …)  Matériel et dispositifs médicaux  Procédures et protocoles  Tenue professionnelle  Clé passe-partout  Intranet |